

Auto-entrepreneur : les nouveautés 2010

Professions libérales

Les micro-entrepreneurs relevant du régime de retraite de la Cipav peuvent, quelle que soit la date de début de leur activité, opter pour le régime micro-social, et s'ils en remplissent les conditions, pour le versement fiscal libératoire.

A titre dérogatoire, les professionnels libéraux en exercice au 31 décembre 2009 peuvent opter pour ce régime jusqu'au 28 février 2010 pour une application à compter du 1^{er} janvier 2010.

Exonération de taxe professionnelle

A compter de 2010, la taxe professionnelle est remplacée par une contribution économique territoriale composée d'une cotisation sur la valeur ajoutée et d'une contribution foncière des entreprises. Les auto-entrepreneurs ne sont pas redevables de la cotisation sur la valeur ajoutée. Ceux optant pour le versement fiscal libératoire sont à compter de 2010 exonérés de la contribution foncière des entreprises l'année de la création d'entreprise et les deux années suivantes, sous réserve que l'entrepreneur, son conjoint, le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité, ses ascendants et descendants n'aient pas exercé, au cours des trois années qui précèdent la création, une activité similaire à celle de l'entreprise nouvellement créée.

Absence de chiffre d'affaires

Le délai pendant lequel l'auto-entrepreneur peut bénéficier du régime micro-social sans réaliser de chiffre d'affaires est désormais porté à 36 mois civils ou à 12 trimestres civils consécutifs

Contact : Espace Entreprendre au 03 25 43 70 34.

creation@troyes.cci.fr



Vanessia Tapprest nourrit déjà un projet d'extension autour d'un spa et va ouvrir un site Internet.

L'Ivresse des Sens, empire du bien-être

Revenue dans sa ville d'origine, Bar-sur-Aube, Vanessia Tapprest, 36 ans, y a ouvert un institut de beauté où l'on vient pour faire une pause relaxante avant de repartir affronter la vie trépidante. Une respiration.

Musique douce, pans de bois patinés par le temps, parquet au sol et senteurs agréables. Pousser la porte de l'institut de Beauté L'Ivresse des Sens, rue d'Aube à Bar-sur-Aube, c'est déjà se sentir mieux. C'est entrer dans une sorte de cocon agréable où l'on marque une pause, où l'on se donne un peu de temps rien que pour soi. On y va pour se refaire une beauté, mais aussi pour décompresser. « J'ai vu des clients proposer de se déchausser en entrant et c'est le plus beau compliment que j'ai reçu depuis que j'ai ouvert en mars 2008. C'est le signe qu'ils se sentent ici chez eux, que le cadre et l'accueil leur conviennent. Les gens ont besoin de marquer une pause et nous leur offrons des moments d'évasion », sourit Vanessia Tapprest.

Elle a créé cet établissement à son image, très pro et convivial. Et elle n'a pas tardé

à trouver une clientèle de femmes, majoritairement, mais aussi d'hommes, qui se fidélise. Aux Baralbins, se joignent des habitants des communes alentours (Aube et Haute-Marne), et même de Troyes. Ils apprécient les soins traditionnels (visage, corps, mains, pieds, ongles) viennent pour une épilation, un maquillage ou une séance de bien-être (modelage et relaxation). « Ils sont demandeurs également de découvertes et de protocoles de soins empruntés à d'autres cultures, comme l'Afrique ou l'Asie », remarque-t-elle.

Développement en vue

« En outre, j'utilise une gamme de produits marins Phytomer de grande qualité avec lesquels les résultats sont immédiats et, qui plus est, durent sur le long terme. C'est un atout supplémentaire »,

précise Vanessia Tapprest. Partie à Paris pour ses études, elle est passée par l'école d'esthéticienne Françoise Morrice — une référence en la matière —, avant de s'aguerrir dans un salon prestigieux de la capitale. Au bout de dix ans et pour des raisons familiales, cette mère de quatre enfants est revenue vivre et travailler sur ses terres d'origines. « C'était plus simple aussi pour moi que de mettre à mon compte à Paris », note celle qui a réalisé sa première embauche au bout d'un an et demi, et voit déjà plus grand. « J'ai le projet de développer l'activité autour d'un spa. C'est possible sur le site actuel. Le dossier est en cours », lance-t-elle, décidée à solliciter aussi un prêt auprès d'Aube Initiative pour cette extension. Peu de temps après la création de L'Ivresse des Sens, elle a décroché le Prix de la Ville de Bar-sur-Aube, dans le cadre d'Aube Initiative, justement.